

Julien Le Guet : « Monsieur Darmanin est le plus grand écoterroriste de France »



« La mégabassine n'est que le symptôme de pratiques agro-industrielles qui vont causer notre perte », dit le militant Julien Le Guet dans ce grand entretien. Fer de lance de la lutte contre l'accaparement de l'eau, il subit une répression judiciaire.

Julien Le Guet est batelier dans le Marais poitevin et porte-parole du collectif Bassines non merci. Engagé de longue date dans la lutte pour l'eau et contre les mégabassines, il subit une répression judiciaire et a été condamné à six mois de prison aménagée sous forme d'assignation à résidence avec un bracelet électronique. Il a rarement eu l'occasion de s'exprimer en longueur.

Exceptionnellement, il explique ici pourquoi les mégabassines sont nuisibles, comment le système agro-industriel détruit l'agriculture, comment le mouvement s'est relevé après la violence policière de Sainte-Soline et... l'avenir qu'il espère pour le Marais poitevin. « *Des lendemains peuvent refleurir, des printemps peuvent chanter.* »

Vous pouvez lire ci-dessous ce grand entretien, ou l'écouter intégralement sur [une plateforme de votre choix](#) et le regarder [en](#)

[vidéo.](#)

Reporterre — Pourquoi jugez-vous que les mégabassines sont une mauvaise solution au problème d'eau agricole ?

Julien Le Guet — Pour répondre, il faut revenir en arrière. Le Marais poitevin est la deuxième zone humide de France, aménagée depuis le Moyen Âge autour d'activités pastorales et d'activités maraîchères qui étaient compatibles avec la biodiversité. Depuis la Seconde Guerre mondiale, comme la Bretagne ou la Beauce, les politiques d'aménagement du territoire ont simplifié les paysages, détruisant les haies et les prairies. De ce fait, le Marais poitevin est une zone en péril pour la biodiversité et la gestion de l'eau depuis les années 1970, et depuis que la culture du maïs, cette plante tropicale qui a besoin d'eau en juillet-août quand elle est rare, y a été favorisée. Elle a tout de suite engendré une raréfaction de l'eau.

Dès la fin des années 1990, il a été démontré que l'État français ne respectait pas ses engagements sur la préservation des zones humides et la France a été condamnée par la Cour européenne de justice. On découvrait que ce qui avait généré le déséquilibre était la culture du maïs. Au lieu que l'État réfléchisse à installer une agriculture compatible avec ces enjeux de biodiversité, il a été dans la direction inverse : puisque le maïs consomme trop d'eau en été, on a décidé de faire du stockage hivernal de l'eau, quand elle est abondante, pour limiter l'impact sur les rivières et les nappes phréatiques en été.

Cela paraît de bon sens quand on n'y connaît rien, non ?

En fait, des nappes phréatiques pleines redonnent l'eau tout au long de la saison sèche et les rivières continuent de couler jusqu'aux pluies d'automne. Les nappes recèlent aussi des eaux beaucoup plus faciles à potabiliser que l'eau de la Seine, par exemple. Et puis, les nappes phréatiques protègent l'eau du réchauffement et de l'évaporation. Donc, pomper l'eau de la nappe phréatique pour constituer des réserves aériennes dans des bâches noires exposées au soleil, aux pollutions aériennes et à la chaleur,

est un non-sens : on perd beaucoup d'eau par évaporation pendant l'été. Et au-delà de la problématique de l'évaporation, le stockage en mégabassines accélère la dégradation de la qualité de l'eau. Le réchauffement favorise le développement de bactéries ou d'algues.

En quoi les mégabassines constituent-elles un accaparement de l'eau ?

L'eau est un commun, qui ne devrait pas être transformé en marchandise. En fait, quand on paye l'eau, on ne paye pas l'eau elle-même, mais sa dépollution et sa distribution. La matière en tant que telle appartient à tous et à toutes. L'avantage des mégabassines pour ceux qui en bénéficient est que l'eau y est stockée en hiver. Et si on a un été très sec durant lequel des arrêtés préfectoraux vont limiter puis interdire l'irrigation, ceux qui ont l'eau des mégabassines sont affranchis de cette contrainte.

« Les mégabassines créent une irrigation à deux vitesses »

Les mégabassines créent une irrigation à deux vitesses, entre les connectés aux mégabassines qui ne sont plus concernés par les arrêtés préfectoraux et les non connectés qui n'ont plus d'eau. D'autant que vider les nappes phréatiques au printemps engendre une baisse de la nappe précoce, si bien que la sécheresse fait sentir ses effets plus tôt. La mégabassinne permet de cultiver une plante tropicale sur des territoires qui subissent maintenant des sécheresses à répétition. Il faudrait au contraire repenser les plans de semences pour s'adapter à cette réalité. Mais non, on s'entête à vouloir faire du maïs à tout prix.

Pourquoi le lobby du maïs est-il aussi fort ?

Une grande partie du maïs produit en France n'est pas le maïs qu'on va retrouver dans sa table avec une sympathique petite salade, c'est un maïs qui a vocation à nourrir l'agro-industrie, en servant à l'élevage intensif dans les fermes-usines.

En fait, l'opposition aux mégabassines est l'opposition à l'agriculture agro-industrielle ?

Oui. La mégabassinne n'est que le symptôme de pratiques agro-industrielles qui sont en train de causer notre perte. La raison essentielle de l'extinction de la biodiversité en France n'est pas le [changement climatique](#), mais la destruction des habitats naturels,

des nappes phréatiques, des rivières. À travers cette lutte sur les bassines, c'est le système agricole en France qu'on critique. Mais ce n'est pas un argumentaire antimais. Il n'y a pas de plantes maudites, il y a juste les usages qu'on en fait. Le maïs est une plante sacrée en Amérique du Sud, qui a nourri toute une civilisation. Et il existe en France des agriculteurs qui pratiquent la semence de maïs population, qui sont des maïs sélectionnés pour supporter mieux la sécheresse.



« Les procès que je vais subir sont des procès politiques », dit ce porte-voix de la lutte contre les bassines. © *Mathieu Génon / Reporterre*

Ce n'est ni une lutte anti-irrigation, ni même une lutte antistockage, ni même une lutte antimais. C'est une lutte contre l'accaparement de tout au profit de quelques-uns.

Pourquoi, en 2001, les projets de mégabassines ont-ils commencé à se développer ? À l'époque, on était peu sensibilisés au changement climatique.

C'est venu suite à ces plaintes au niveau européen : l'État devait présenter à la Cour de justice européenne un plan de sauvegarde

du Marais poitevin. Les bassines, sous le nom de « *réserves de substitution* » ont été présentées comme un moyen de préserver le Marais poitevin et les zones humides. On prétendait que, plutôt que de prélever le mètre cube en été, on allait le prendre en hiver et ainsi limiter l'impact des prélèvements estivaux. Sauf qu'on a constaté assez rapidement, quand elles ont commencé à être mises en place, que les volumes consacrés à l'irrigation augmentaient sur certains bassins jusqu'à 50 ou 70 %.

En quoi le changement climatique aggrave-t-il cette situation ?

Dans la physiologie du maïs, il y a un stade où l'irrigation va augmenter les rendements. Mais passé 35 °C, on peut mettre toute l'eau qu'on veut, la plante végète. Une alternative très simple pour nourrir des herbivores, c'est le retour à l'herbe. Si on prend le territoire du Marais poitevin et de ses bassins versants, la prairie comptait pour 70 % des surfaces agricoles au sortir de la Deuxième Guerre mondiale. Aujourd'hui, c'est 17 %. On ne voit plus une vache dehors, pour la simple et bonne raison que les vaches sont en stabulation. Et là encore, on atteint une limite avec le [réchauffement climatique](#). Imaginez les pauvres bêtes, là, à 50 °C... Une voie de sortie vertueuse, qui permettrait aux agriculteurs de se désendetter, serait un vrai plan de retour à la prairie. Parce qu'en plus, ces mégabassines sont extrêmement coûteuses : une installation d'une dizaine d'hectares coûte près de 4 millions d'euros, financée à hauteur de 70 % par de l'argent public ; il reste 1 million à dépenser par les irrigants bénéficiaires. En réalité, c'est une eau qui est de plus en plus chère. On atteint la limite de ce système.

Êtes-vous hostile par principe aux réserves d'eau ?

Ni par principe au stockage de l'eau, ni par principe à l'irrigation. Pour la simple et bonne raison qu'au sein du collectif, nombre de camarades sont agriculteurs et notamment avec la Confédération paysanne. Au sein du collectif, on est d'accord pour dire que si on partage l'eau équitablement et si cela permet la création d'emplois, si on prend en compte des critères sociaux et environnementaux tels que l'autonomie alimentaire et la relocalisation des productions, on pourrait dans certains cas soutenir certains systèmes de stockage d'eau. Le maraîchage devrait être un usage prioritaire. Ou des éleveurs qui utilisent de la

luzerne et pas du soja venu du bout du monde.

Où en est-on aujourd'hui sur les constructions ?

Depuis 2017, on a réussi à empêcher les seize mégabassines qui étaient en projet dans les Deux-Sèvres, par des recours juridiques, des manifestations de plus en plus nombreuses et massives, avec tout un travail également auprès des collectivités. Tout cela a généré énormément de succès au niveau des tribunaux administratifs. Aujourd'hui, la plupart des bassines sont illégales – même celle de Sainte-Soline. Elle n'est pas remplie. On se retrouve dans une situation paradoxale où on utilise les méthodes de la désobéissance civile pour que le droit soit appliqué, alors que les préfets mettent tout en œuvre pour contourner le droit, pour répondre aux *desiderata* de la FNSEA [1] et de la Coordination rurale.

Mais la manifestation à Sainte-Soline, le 23 mars 2023, a été très violemment réprimée ?

Elle a causé 200 blessés, et aussi des blessures de l'âme, des acouphènes, des problèmes psychiques... Mais cela a créé un précédent. Aujourd'hui, dès que le mot mégabassines ou réserves de substitution est formulé par des élus ou des techniciens sur d'autres territoires, cela crée une espèce de grosse reculade, même chez des élus de droite : « *Oh là là, pas de Sainte-Soline chez nous !* »

Notre revendication principale depuis quatre ans est la mise en place d'un moratoire, pour qu'un travail d'évaluation scientifique au long cours puisse être établi qu'avant qu'on dépense des millions, voire des milliards d'euros dans ce type d'équipement. Ce moratoire, on l'a obtenu de fait. Ça montre qu'on a raison de se mobiliser, de se soulever et de résister à cette barbarie technologique. Sauf qu'on subit un nouvel assaut avec le passage en force à l'Assemblée nationale du [projet de loi d'urgence agricole](#) dont de nombreux articles visent à lever les freins juridiques aux mégabassines.



« Il y a de très fortes connivences entre Macron et sa sphère et le monde de l'agro-industrie. » © *Mathieu Génon / Reporterre*

Et par ailleurs, les bassines sont considérées d'« *intérêt général majeur* », ce qui signifie que devant les tribunaux administratifs, ce n'est plus aux porteurs de projets de démontrer que leur projet pourrait être d'intérêt général majeur, mais aux associations de démontrer qu'elles ne le sont pas. Cela change le rapport de force et la manière d'instruire les dossiers.

Comment expliquez-vous l'imposition d'une politique sur l'eau aussi problématique ?

Il y a de très fortes connivences entre Macron et sa sphère et le monde de l'agro-industrie. Arnaud Rousseau, président de la FNSEA, est censé être représentant des agriculteurs de France, mais il est le PDG d'un des gros groupes agro-industriels, Avril. C'est un agro-industriel, certainement pas un petit paysan. Et avant d'être président de la République, Macron travaillait à la banque Rothschild et il a fait la négociation entre Nestlé et le groupe Pfizer [*Nestlé a acquis en 2012 la branche nutrition de Pfizer pour 8,98 milliards d'euros*].

Dans le [scandale de l'affaire Nestlé](#), pourquoi les services de l'État ne montent-ils pas au créneau, alors qu'ils ont connaissance

du fait que l'eau est vendue comme une eau minérale alors qu'elle est filtrée et qu'en plus on y trouve des micropolluants ?

Qu'est-ce que Sainte-Soline, cette confrontation avec une violence énorme de l'État, a changé dans la lutte ?

Cette violence policière cherchait à mettre nos vies tellement en danger que ça dégoûte tout le monde de retourner un jour en manifestation. Quand on a subi une telle violence, on n'est pas prêt à tout de suite prendre le risque de se retrouver face à ces bleus carapacés ultraviolents. Alors comment le mouvement a-t-il survécu ? On a fait face collectivement. Ça nous a obligé à vraiment faire corps et à se rendre compte que le soin dans la lutte était une condition *sine qua non*.

Mais il est très pesant d'être qualifiés d'écoterroristes, ce n'est pas sans conséquence sur l'opinion publique. Il y a certes des écoterroristes en France. Un écoterroriste, c'est quelqu'un qui terrorise, qui mène une politique de terreur vis-à-vis de l'écologie et de ceux qui la défendent. Et je le dis, Monsieur Darmanin est le plus grand écoterroriste de France.

Vous-même subissez une répression judiciaire très dure. Allez-vous continuer la lutte face à une répression aussi féroce ?

Évidemment que tout ça mis bout à bout impacte le quotidien, impacte la vie, impacte les relations et c'est loin d'être anodin. Mais il est hors de question de donner satisfaction à nos bourreaux. Et si leur objectif est de nous réduire au silence, raison de plus pour l'ouvrir encore plus fort. Dans les mois qui viennent, ma liberté de mouvement va être contrainte. Mais je n'ai pas prévu d'arrêter de m'exprimer. Les procès que je vais subir sont des procès politiques. Chaque fois qu'on est convoqué, on politise ces moments, on en fait des moments de rassemblement, on en fait des moments d'éducation populaire et on se renforce.



Julien Le Guet, ici en mars 2024, arpente depuis quarante ans les canaux du Marais poitevin, qu'il a vu se transformer. © *Mathieu Génon / Reporterre*

Dans le monde que nous souhaitons faire grandir, les zones humides pourraient-elles se reconstituer et grandir à nouveau ?

Oui. La solution est dans le retour à l'herbe. Permettre aux vaches de manger de l'herbe dans les prairies a plein d'intérêts, notamment en termes d'infiltration d'eau et de dépollution de l'eau. Parce que tout végétal participe à un mécanisme qu'on appelle la phytoépuration. Il faudrait aussi refaire le maillage des haies qui permet que l'eau ne parte pas directement à la mer mais s'infilte et rejoigne la nappe phréatique.

Donc oui, on pourrait soigner, sur un pas de temps de dix ans, le Marais poitevin. Mais son avenir à plus long terme ne dépend plus de l'homme. Les 100 000 hectares du Marais poitevin sont compris entre 0 et 5 mètres au-dessus du niveau de la mer. Le marais poitevin était un golfe il y a mille ans, avant que les hommes établissent des digues. Ce que la mer a, ce que la mer a donné, elle le reprendra. Sera-ce dans 100 ans, dans 200 ans, dans

cinq siècles ou dans trente ans ? Il y aura le retour de l'océan. Je pense qu'il faut l'accepter. Ce qui est inacceptable, c'est qu'entre-temps, on détruise tout.

Dans la lutte qu'on vit sur les bassines, il y a le pire — la barbarie de cet État, de ces préfets, de ces fachos en carapaces. Et puis il y a toute la beauté de notre mouvement, de ces solidarités très fortes, de la joie, de la culture, de la diversité. On se dit qu'en fait, des lendemains peuvent reflourir, des printemps peuvent chanter.

On ne va pas vous le cacher : à *Reporterre*, on est inquiets.

Entre la présence d'un climatosceptique à la tête de la première puissance mondiale, un gouvernement français qui flirte avec l'extrême droite, une canicule record dès le mois de mai... Faire vivre l'écologie dans le débat public est un enjeu crucial.

Mais au milieu de la tempête, *Reporterre* garde le cap.

Nous refusons de céder au sensationnalisme, à la panique et aux raccourcis.

Chaque jour, nous enquêtons, nous expliquons, nous documentons avec une ligne claire : informer plutôt qu'enflammer les esprits.

Chez *Reporterre*, il n'y a ni actionnaire, ni propriétaire, ni milliardaire : le média est à but non lucratif. **Nous sommes financés à 95% par 1,6% de nos lectrices et lecteurs.**

Concrètement, ça veut dire que :

- **Personne ne modifie ce que nous publions.**
- Nous ne cherchons pas à capter votre attention mais à **traiter les sujets qui méritent votre attention.**
- Nous pouvons laisser tous nos articles **en accès libre pour toutes et tous**, sans conditions de ressources.

Il n'y a pas d'action collective sans information libre.

Et c'est grâce à vous qu'elle peut exister.

? **Un don d'1€, c'est déjà un geste fort.**

? **Un soutien mensuel nous permet d'investir, de financer des enquêtes, de penser dans la durée.**